

20 juil 2018 -15:18

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juillet 2018](#)

Contribution fédérale au Plan National intégré Energie Climat

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a pris connaissance du projet de contribution fédérale au Plan National intégré Energie Climat (PNEC), élaboré par la task force des deux administrations fédérales de l'Energie et du Climat.

Le Conseil européen a approuvé la mise en place d'ici 2030 d'un cadre Énergie Climat. Par le biais de cette initiative, l'Union européenne souhaite réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, maintenir l'énergie à un prix abordable pour les entreprises et les citoyens, et respecter ses engagements climatiques. Pour ce faire, elle mise sur cinq dimensions, à savoir :

- la sécurité énergétique
- un marché européen de l'énergie entièrement intégré
- l'efficacité énergétique
- la décarbonisation
- la recherche, l'innovation et la compétitivité

Chaque État membre doit rédiger un Plan National Énergie Climat intégré reprenant ses objectifs, lignes d'action et mesures pour les cinq dimensions de l'Union de l'énergie, en ce compris les chiffres nationaux à atteindre pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces plans couvrent la période 2021-2030 et seront revus tous les dix ans.

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be